

Chef ou cheffe du bureau du pilotage et de l'homologation des établissements AEFE – PARIS

Domaine fonctionnel : éducation – formation tout au long de la vie

Service de rattachement : direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF)

Lien hiérarchique : directrice / directeur adjoint

Description de la structure et des missions

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national à caractère administratif sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'AEFE coordonne un réseau scolaire mondial de 566 établissements à programmes français, répartis dans 138 pays, qui sont tous homologués par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) : 68 « établissements en gestion directe », 162 « établissements conventionnés » et 336 « établissements partenaires » qui, au total, accueillent 390 000 élèves.

L'AEFE dispose d'un budget de plus d'un milliard d'euros, qui associe contributions des familles et crédits publics, et emploie environ 6 400 personnels en détachement affectés à l'étranger dans des établissements en gestion directe et conventionnés. Les services centraux de l'AEFE comptent près de 200 personnels répartis sur les sites de Paris et Nantes. L'Agence est engagée dans une démarche d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Description de la direction

La direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF) est chargée de définir et de mettre en œuvre la politique pédagogique et de formation de l'Agence auprès des établissements d'enseignement français à l'étranger et de leurs personnels. Par délégation de la DREIC, elle contribue au processus d'homologation des établissements qui désirent dispenser un enseignement homologué par le MENJ. Elle assure le relais des missions d'orientation du MENJ auprès des établissements homologués du réseau et impulse chaque année, suivant les priorités de l'Agence, divers projets pédagogiques, sportifs ou d'orientation, dont elle assure la valorisation, ainsi que celle des initiatives locales susceptibles de rayonner dans l'ensemble du réseau. En lien avec le MESRI, la DEOF assure également la promotion de l'enseignement supérieur français et le pilotage de la procédure d'admission Parcoursup au sein du réseau des établissements d'enseignement à l'étranger. Dans le domaine de la formation, elle s'appuie sur les instituts régionaux de formation (IRF), dont elle pilote les plans de formation des personnels. Elle accompagne enfin le réseau homologué dans la mise en œuvre des examens, en lien avec les académies de rattachement désignées par la DGESCO. Dans le domaine de la coopération éducative, et sous le pilotage de la DGM, la DEOF assure la gestion des campagnes et l'animation des réseaux FLAM (Français Langue Maternelle) et LFE (LabelFrancÉducation), dispositifs complémentaires hors réseau homologué contribuant à la valorisation de la langue et de la culture françaises.

Description du poste

Définition synthétique : chef ou cheffe du bureau du pilotage et de l'homologation des établissements

Au sein d'une direction composée de 50 agents répartis en cinq bureaux, le bureau du pilotage et de l'homologation des établissements (BPHE), composé d'un ou d'une cheffe de bureau, de 28 personnels d'inspection (11 IA-IPR + 17 IEN) et d'une secrétaire administrative, remplit les missions suivantes :

- pilotage et suivi d'ensemble du dossier de l'homologation, en lien avec les postes diplomatiques, la DGM (MEAE) et la DREIC (MENJ) dans le cadre du développement de l'EFE : élaboration/évolution des protocoles d'accompagnement des projets d'ouverture d'établissements, des demandes d'extension d'homologation et du renouvellement de l'homologation, élaboration du calendrier des missions d'inspections d'établissements, expertise administrative et pédagogique des dossiers de demande d'homologation (sur pièces et in situ dans le cadre des missions d'homologation) ;

- pilotage disciplinaire du réseau des établissements homologués et suivi des projets d'ouverture de centres d'examens, d'enseignements de spécialité ou optionnels instruits par le BPEO ;
- pilotage pédagogique des plans régionaux de formation, élaborés dans le cadre des instituts régionaux de formation, dont les IA-IPR du PBHE président l'instance pédagogique et scientifique (CPS) ;
- expertise des projets d'établissement et de zone, des actions pédagogiques (en lien avec les chargées et chargés de programme compétents), participation à l'instance de pilotage des moyens et ressources des IRF (conseil des affaires administratives et financières) ;
- suivi et participation à la formation des équipes enseignantes du réseau homologué, dans une logique inter-dégrés, notamment par le pilotage et l'animation d'un réseau de formateurs disciplinaires (EEMCP2) ;
- veille, diffusion et mise en œuvre des directives du MENJ et de l'AEFE, en lien avec les réformes en cours et à venir ;
- participation à la préparation et aux opérations de recrutement des personnels expatriés du second degré ;
- travaux préparatoires et participation aux séminaires sur zone et en France organisés par l'Agence.

Activités principales du chef ou de la cheffe de bureau :

Sous l'autorité de la directrice et de son adjoint, le chef ou la cheffe de bureau est plus particulièrement chargé des activités suivantes :

- organiser les campagnes annuelles d'homologation ;
- piloter le plan de suivi pluriannuel du réseau homologué, en lien avec les IA-IPR et IEN du bureau ;
- contribuer aux travaux de révision de la note de service annuelle du MENJ, en lien avec le MEAE ;
- préparer les commissions géographiques et la commission interministérielle d'homologation ;
- mettre en place et piloter les groupes de travail et/ou de réflexion sur des thématiques relatives à l'homologation (annexes, évaluation des établissements...) ;
- répondre et instruire les diverses demandes (partenaires sociaux, parlementaires..) relatives au process d'homologation et aux campagnes successives ;
- suivre tous les indicateurs afférents.

Pour l'accomplissement de ces missions, le chef ou la cheffe du BPHE travaille en étroite relation avec les secteurs géographiques et avec le service de l'appui et du développement du réseau de la direction du développement et de l'accompagnement du réseau (DDAR). À l'interne de la DEOF, elle ou il s'appuie sur le travail d'expertise pédagogique des dossiers réalisé par l'IA-IPR EVS ainsi que les IEN en résidence, avec l'aide du coordonnateur du 1^{er} degré. Elle ou il est épaulé par une assistante chargée à 50% du suivi administratif et des plates-formes de gestion de l'homologation des établissements d'enseignement français à l'étranger, dont elle organise et évalue le travail.

En outre, dans le cadre du projet de fusion des plateformes d'homologation (premières demandes/extension d'une part, renouvellement/suivi d'autre part) le chef ou la cheffe du pôle homologation assume les responsabilités suivantes :

- expression des besoins AEFE, en qualité de maîtrise d'ouvrage secondaire ;
- coordination des besoins avec la DREIC et le MEAE ;
- interface avec les équipes de développement (spécifications, tests, tickets...) ;
- réalisation des recettes.

Profil attendu

Savoir-faire :

Animation d'équipe et pilotage de réunion
Pilotage de projet
Compétences rédactionnelles
Capacité d'organisation.

Savoir-être :

Qualités relationnelles

Capacité de dialogue – négociation
Créativité, réactivité, rigueur.

Connaissances :

Bonne connaissance du système éducatif français, de ses valeurs et principes
Expérience(s) professionnelle(s) à responsabilité au sein du MEN ou d'un autre département ministériel
La connaissance du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger et des enjeux de la procédure d'homologation est requise.
Maîtrise des outils numériques de communication

Compétences managériales requises :

OUI

NON

Conditions particulières d'exercice

Possibilité de déplacements occasionnels dans les établissements d'enseignement français à l'étranger, suivant plan de charge et actualités du bureau.

Disponibilité requise suivant calendrier des opérations.

Procédure à suivre pour candidater

Poste à pourvoir au **01/01/2023** ouvert aux fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent de catégorie A. Recrutement par voie statutaire de détachement sur contrat (3 ans).

Rémunération brute annuelle comprise entre 38 184 à 78 324 € selon profil et expérience.

La rémunération est fixée par l'Agence en fonction de l'indice majoré de l'intéressé(e) pour les agents fonctionnaires. Pour les contractuels, elle est fixée en fonction des expériences passées dans des postes similaires.

Les dossiers de candidature constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au 01/12/22 inclus à monsieur le Secrétaire général de l'AEFE, à l'adresse générique : recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr

Renseignements sur le poste :

Mme Rozenn LE GUENNEC- Directrice de la DEOF rozenn.le-guennecc@diplomatie.gouv.fr

M. Sébastien MOUROT – adjoint DEOF sebastien.mourot@diplomatie.gouv.fr

Renseignements administratifs :

brhsiege.aefe.@diplomatie.gouv.fr - 01 53 69 30 73

Implantation géographique : 23 place de Catalogne – 75014 Paris